

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr. N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

REVUE GENERALE

(18 décembre 1881)

France

La ville de Gabès a été choisie comme la principale station militaire des Français dans le sud. Cette décision a causé un grand mécontentement par suite de l'insalubrité de la localité. De puissantes tribus au sud de Gabès ont profité de la retraite de la colonne du général Logerot pour conclure une alliance défensive, et leur attitude est menaçante. Le traité de commerce entre la France et le Portugal a été signé.

L' "Événement" sera poursuivi pour avoir rendu compte du procès en diffamation de M. Roustan contre M. Rochefort, au delà des limites autorisées par la loi. Cela a pour but d'empêcher la publication du discours du défenseur de M. Rochefort dans l'action de M. Challemlacour contre le rédacteur en chef de l' "Intransigeant," action qui viendra jeudi prochain devant le tribunal correctionnel. Il est à peu près certain que le tribunal condamnera M. Rochefort.

Egypte

Le bruit ayant couru qu'un Italien avait tué un soldat, les troupes ont saisi et emprisonné le gouverneur, ont barricadé la porte de son palais, et ont refusé de laisser entrer les consuls étrangers.

On a découvert depuis que le meurtre a été commis par un Bédouin. La ville est tranquille, mais l'affaire a fait sensation, car elle montre avec quelle facilité une émeute pourrait se produire.

Une commission composée de trois officiers du Caire procède à une enquête sur les circonstances du meurtre.

Russie

Sur la proposition de M. Pobedonozeff, président du synode sacré, le conseil privé et secret va être rétabli.

Cette espèce de cour d'inquisition fut créée du temps de l'empereur Paul, et l'on recherche maintenant parmi les archives des éléments pour servir à son rétablissement.

Irlande

Beaucoup d'armes et de munitions ont été découvertes hier matin à 2 heures, dans une maison de Brabazon street, Dublin. Quatre personnes ont été arrêtées.

Les articles saisis comprennent 8 grenades, deux boîtes de dynamite, vingt-six fusils Enfield, six revolvers, 5 000 cartouches de fusil, 500 cartouches ne revolver et vingt-six charges de poudre à canon, avec une liste de noms d'officiers appartenant à une société secrète. Deux frères nommés Whelan et un nommé Ryan ont été arrêtés.

La caserne des constables de Croboy a été incendiée la nuit dernière. Les constables étaient endormis, et ont failli périr dans les flammes.

Des coups de fusils ont été tirés dans la maison d'un homme employé par M. Galbraith, magistrat à Cap-

pard. Cinq personnes, ont été arrêtées à propos de cette affaire.

On télégraphie de Killarney au "Standard" que la situation devient de plus en plus grave, et que dans certains districts l'administration du gouvernement a cessé temporairement.

Le catholicisme aux Etats-Unis

Il est intéressant de voir comment les journaux français apprécient le rôle du clergé catholique dans les fêtes de Yorktown.

Cette grande solennité nationale a été inaugurée par une messe solennelle célébrée sur ce champ de bataille historique par un prêtre catholique, et par un discours de l'évêque de Richmond, Mgr Keane. Le vénérable prélat a trouvé des accents dignes de la circonstance; après avoir fait éclater en un langage magnifique les sentiments de fidélité et d'amour des catholiques américains pour les institutions de leur pays, il a fait ressortir tout ce que la dignité des peuples, le développement des vraies libertés et l'autorité du pouvoir trouvaient dans la doctrine de l'Eglise.

Par un touchant rapprochement, la cérémonie avait commencé par la récitation d'une prière composée jadis par l'évêque Carall, l'ami de Washington, le compagnon des fondateurs de l'Indépendance, et le premier évêque catholique des Etats-Unis. Mgr Keane a terminé son discours par des paroles chaleureuses à l'adresse de la France, dont cette terre imprégnée du sang de ses enfants rappellera toujours, a-t-il dit, les bienfaits au souvenir du peuple américain. Les témoignages de sympathie qui nous viennent de l'étranger sont trop rares aujourd'hui pour que nous ne constations pas celui-ci avec gratitude.

Mais ces récits ont un autre enseignement.

L'Eglise catholique s'est seule trouvée assez grande pour célébrer dignement les gloires du peuple américain, et, quoique la majorité soit protestante, c'est à elle que le premier rang a été donné. Au fur et à mesure que la république des Etats-Unis grandit, elle sent instinctivement le besoin de s'appuyer sur l'Eglise; le pressentiment de ses destinées avertit ses hommes d'Etat qu'ils trouveront là la solide fondement de sa prospérité et de ses progrès dans l'avenir.

La République française suit voie tout opposée. Elle foule aux pieds toutes les traditions nationales, et se joue des croyances de l'immense majorité de ses habitants. L'abîme est au bout d'une telle folie. Puisse-t-elle ne pas y entraîner la patrie avec elle!

Les accidents de chemins de fer

II

Après l'exposé des accidents, M. Bontoux aborde la question des responsabilités.

Posant en principe que, dans le service des chemins de fer, comme du reste dans tout travail pouvant, à un titre quelconque, entraîner un dom-

mage pour des tiers, la responsabilité personnelle d'un agent, quel que soit le degré auquel il est placé dans la hiérarchie, commence au moment même où il cesse de remplir le devoir que sa position lui impose; "il s'agit donc, dit-il, de bien déterminer: 1. les devoirs qui, dans le cas particulier, incombent à chacun; 2. quels sont les agents qui ont manqué à leurs devoirs."

Venant ensuite à l'application de ce principe:

"Un employé supérieur, directeur de l'exploitation, continua-t-il, a sous ses ordres tout le personnel qui concourt à assurer le service. Le directeur de l'exploitation est au plus haut degré de l'échelle; c'est à lui que s'arrête la responsabilité en matière d'accident.

Vouloir "a priori" faire remonter la responsabilité au delà du chef de l'exploitation, c'est-à-dire vouloir l'étendre, soit au conseil d'administration, soit au directeur général, s'il y en a un, est contraire aux règles d'une saine logique. Théoriquement la responsabilité de ces deux organes, conseil et directeur général, peut exister, et pour répondre à toutes les objections, nous mentionnerons plus loin ces éventualités; mais dans la pratique, elles ne se sont jamais réalisées.

"Quant au directeur même de l'exploitation, chef du pouvoir exécutif, il est et doit être responsable, comme tous les agents, dans la limite de ses pouvoirs."

Et après avoir établi cette limite pour chacun des employés à son degré de la hiérarchie, depuis le directeur de l'exploitation jusqu'à l'homme d'équipe, l'auteur conclut en ces termes:

"Du haut jusqu'au bas de l'échelle, le cercle d'attributions va en s'amoindrisant d'un rang à l'autre; chacun doit avoir l'autorité nécessaire pour remplir le devoir qui lui incombe, et assume par contre la responsabilité de ses actes.

"Il en est ainsi à tous les degrés jusqu'aux organes de l'avant-dernier rang, qui doivent en quelque sorte tout voir de leurs yeux dans une sphère d'activité proportionnée à leurs forces, et jusqu'à ceux de dernier rang, qui eux, doivent faire de leurs mains."

M. Bontoux passe à la réfutation du reproche d'avarice adressé aux compagnies, et montre les difficultés qu'elles éprouvent à réaliser les moindres réformes:

"Toutes les améliorations, dit-il, ne peuvent pas toujours être réalisées aussi vite que le public le croit possible.

"Une section de ligne est-elle trop chargée par suite d'un développement imprévu de trafic aux abords d'une grande ville, le directeur de l'exploitation est toujours le premier à réclamer l'établissement de voies nouvelles; mais quelles formalités, quels délais n'est-on pas forcé de subir avant d'arriver à l'exécution!"

"Combien d'essais et d'épreuves ne faut-il pas faire avant d'adopter

un nouveau système de freins ou de signaux! Combien de systèmes n'a-t-on pas essayés à grands frais, qui, au premier abord, paraissent parfaits, et que l'expérience a démontrés nuisibles!"

"Un itinéraire de trains est signalé comme pouvant être dangereux par suite du retard qui se produit dans telle ou telle station, le changement est décidé en principe; mais d'abord rien ne peut se faire sans l'autorisation officielle, puis on recule devant les réclamations probables du public.

On multiplie les précautions, en attendant avec impatience le moment où les voies nouvelles pourront être ouvertes; et si, dans l'intervalle, un accident se produit, parce qu'un homme aura brutalement violé sa consigne, immédiatement le public condamne sans rien savoir des circonstances de la cause.

"Il faut connaître bien peu l'esprit qui anime les directeurs du service si lourd de l'exploitation, pour les croire capables de sacrifier avec un cœur léger la sécurité des voyageurs, leur propre réputation et leur carrière tout entière, tout cela pour économiser au profit des actionnaires, qui généralement ne leur en savent aucun gré, des sommes souvent bien inférieures aux frais énormes qui résultent des accidents.

Je ne crois pas que jamais un directeur d'exploitation ait reculé devant une dépense ayant pour objet d'assurer la sécurité des voyageurs, et je ne crois pas qu'on puisse citer un seul cas où un directeur se soit vu refuser par un conseil d'administration un crédit demandé au nom de la sécurité publique.

Dock flottant

Dans le Journal du Havre (France):

L'an dernier, notre unique cale sèche a été occupée, pendant près de la moitié de l'année, par les steamers de deux de nos compagnies maritimes seulement: la Compagnie transatlantique et celle des Chargeurs-Réunis.

Or, depuis le vote de la loi sur la marine marchande, on sait le mouvement qui se fait dans nos constructions navales.

La Compagnie des Chargeurs-Réunis, pour sa seule part, a dix steamers en construction.

Et ce n'est pas tout; à côté d'elle et l'on peut dire par ses soins, vient d'être créée la Compagnie postale de l'Atlantique, qui fait le service du Havre au Canada et du Canada au Brésil. De ce chef, voici encore un renfort de cinq steamers; la Compagnie commerciale de navigation va en avoir sept; et la ligne régulière des steamers français du Pacifique (de MM. Bossière et Cie), en aura six.

Voilà donc, pour ces seules Compagnies, un accroissement de vingt-quatre steamers transatlantiques sans compter les trois immenses paquebots de la Compagnie générale transatlantique, dont l'un la Ville-de-New-York est en construction.

Ce n'est donc pas trop s'avancer

que de dire que d'ici à un an ou dix-huit mois, notre port se sera enrichi d'une trentaine de bateaux à vapeur de grandes dimensions destinés à la navigation transatlantique.

Or, pense-t-on que notre unique cale sèche suffira à cet immense matériel? Non.

Que faire, alors? Aller se réparer à Cherbourg ou en Angleterre? Ne serait-ce pas bien triste et bien honteux?

Nos ingénieurs n'y ont point songé; mais nos armateurs s'en sont alarmés, et, après avoir tenté d'inutiles efforts pour obtenir la construction d'une cale sèche, ils ont dû songer à autre chose.

On a songé à établir, au Havre, comme cela a eu lieu, déjà, en Russie, à Nikolaïef et à Saigon, dans notre colonie de Cochinchine, un dock-flottant qui, autant que possible, pût remplir l'office d'une forme de radoub.

M. Dubosc, rapporteur de la commission, au sein de la chambre de commerce, a étudié cette question avec beaucoup de soin, et se montre, ainsi que tous ses collègues, pensons-nous, très favorable à la construction de cet engin.

Le corps du dock se compose d'un ponton formant la base, et de deux caissons latéraux. L'ensemble est divisé en 96 compartiments étanches, par une série de cloisons transversales et longitudinales.

Les compartiments supérieurs des caissons latéraux forment chambres à air permanentes.

Toute la construction est exécutée en fer galvanisé.

Au milieu de la longueur du dock sont installés, dans chacun des compartiments latéraux, des appareils d'épuisement.

Lorsqu'il s'agit de mettre un navire à sec, le dock est immergé, d'abord, par l'ouverture d'une série de vannes permettant à l'eau de mer de remplir tous les compartiments inférieurs. Ensuite le navire est halé au-dessus du ponton, et maintenu au moyen d'accrocs. Ce travail terminé, les machines d'épuisement vidant les compartiments, et le dock, en émergeant, met à jour la carène entière du bâtiment, qui apparaît comme dans une véritable cale sèche.

Les machines d'épuisement se composent chacune d'un moteur à vapeur, de la force de quatre-vingt-dix chevaux, agissant sur deux pompes rotatives. Le travail d'épuisement, et conséquemment la mise à sec du navire, s'effectue dans un délai de trois heures au maximum.

Le poids total approximatif de la construction est de 4 500 000 kilogrammes (4 500 tonnes).

Tel est l'engin qu'il s'agit d'établir, au Havre. On nous assure que beaucoup de nos armateurs, se syndiquant entre eux, sont disposés à en faire les frais.

—Entre tirailleurs:

LE SERGENT.—Allons, les enfants, de l'entrain... et ne ménageons pas notre peau, hein!...

PITOU (grommelant).—C'est ça!... dirait-on pas qu'on en a de rechange!

Histoire naturelle

SÉCRÉTIONS

Les produits des sécrétions qui s'accomplissent dans le corps sont de deux sortes: ou ces produits sont séparés pour être rejetés au dehors, et alors on les surnomme *excrémentiels*, ou ils sont destinés à être transformés puis réabsorbés par l'économie; on les surnomme alors *récrémentiels*. La matière sébacée, les larmes, la sueur, l'urine sont dans le premier cas; la salive, la bile, le suc gastrique dans le second.

La matière sébacée est une humeur grasse et onctueuse que sécrètent les follicules situés dans l'épaisseur de la peau, et qui est destinée à l'assouplir et à en lubrifier la surface.

Le mucus est aux membranes muqueuses ce que la matière sébacée est à la peau externe.

Les glandes lacrymales sont les organes spongieux contenant les larmes; on désigne ainsi un liquide qui lubrifie le globe de l'œil, en facilite les mouvements dans l'orbite, et va se perdre dans les fosses nasales. Quoique les larmes soient transparentes et limpides, elles ont une saveur amère et salée, et présentent le caractère des bases chimiques, verdissant le sirop de violettes. On y trouve du chlorure de sodium (sel ordinaire) des phosphates de chaux, de soude et d'alumine. Les impressions fortes favorisent ordinairement l'écoulement des larmes.

La sueur est le produit de la transpiration cutanée ou de la peau; elle est sécrétée par les follicules dits sudoripares; et, lorsque sa production est abondante, elle apparaît sur la peau sous forme de gouttelettes liquides, incolores, d'une saveur salée, d'une odeur plus ou moins forte. Chimiquement, la sueur est formée d'acide acétique (vinaigre), d'un peu de matière animale, de chlorhydrate de soude et de potasse, avec des traces de phosphate terreux et d'oxyde de fer.

On appelle reins deux glandes assez volumineuses situées dans la région lombaire, de part et d'autre de la colonne vertébrale; ce sont ces glandes que, dans l'art culinaire, on désigne sous le nom de *rognons*. Leur fonction est de recueillir, de l'intérieur du corps, les liquides destinés à être expulsés sous forme d'urine. L'émission de l'urine débarrasse l'économie de substances qui pourraient lui être nuisibles, et joue, sous ce rapport, un rôle analogue à celui de la transpiration; ces deux sécrétions sont d'ailleurs complémentaires: si l'une augmente l'autre diminue.

Au point de vue chimique, l'urine est formée d'eau, avec diverses substances dissoutes ou en suspension, savoir: l'urée, des sels à base de chaux et d'ammoniaque, des acides urique, lactique, phosphorique, etc; accidentellement, on y trouve de l'albumine, des substances grasses ou caséuses, un sucre fermentescible.

L'industrie utilise l'urine pour le dégraissage des laines, la préparation des peaux, la dissolution de l'indigo, la fabrication du sel ammoniac et de l'orseille; l'agriculture y trouve un engrais puissant. C'est dans l'urine que le phosphore a été découvert en 1669, par un marchand de Hambourg, nommé Brandt qui distillait l'urine dans l'espoir d'en retirer de l'or. Peu après, le chimiste allemand Kunckel trouva et divulgua le secret de Brandt. En 1769, le phosphore a été trouvé plus abondant dans la substance des os, par le suédois Gahn.

On ne saurait dire lequel des deux le bon Dieu reçoit dans le ciel avec plus de faveur: du riche qui a pitié du pauvre, ou du pauvre qui ne porte pas envie aux riches.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

23 Décembre, 1881.—No 3

MADAME DE ROBUR

Par RAOUL DE NAVERY.

Le jeudi saint, elle avait coutume, avant de faire ses pâques, de réunir ses filles de chambre; et leur tenait ce langage d'un air fort rogué: "Mesdemoiselles, Dieu nous commande de nous pardonner les torts dont on s'est rendu coupable envers nous; je vous pardonne, mesdemoiselles, toutes les fautes que vous avez commises envers moi... Allez!"

Ce petit discours, répété chaque année, était, dans sa naïveté pharisaïque, le seul acte de charité qu'elle crût devoir accomplir pour la satisfaction de sa conscience.

haut des tourelles du château.

C'était par une belle journée d'automne, Antoine et son fils étaient partis, le matin de bonne heure. M. de Robur se trouvait en belle humeur; il faisait un temps superbe, il ouvrait le nez au vent du matin, l'œil vif, la jambe sûre, la main posée légèrement sur le fusil. Henri crut que le moment était bien choisi pour une confidence méditée depuis longtemps.

—Mon père, dit-il tout-à-coup, en donnant à sa voix un accent plus grave qu'à l'ordinaire, et en fixant sur M. de Robur un regard dans lequel se trahissait une secrète inquiétude, mon père, n'avez-vous jamais songé que votre fils ferait bien d'aller à Paris!

M. de Robur s'arrêta, regarda Henri, et appela ses chiens.

Les chiens arrivèrent. Le chasseur leur désigna du doigt un buisson qui se trouvait sur le bord d'un champ: les chiens y coururent, une compagnie de perdrix s'éleva.

M. de Robur tira; pour la première fois de sa vie, peut-être, il n'abattit rien.

Vous voyez, mon fils, il ne faut pas causer devant le gibier.

Le jeune Henri ne se le tint pas pour dit. Le soir, quand, au soleil couchant, il rentra avec son père, profitant d'un moment où il marchaient l'un près de l'autre par un beau chemin:

répondu quand, ce matin, je vous ai parlé de mon désir d'aller à Paris.

Antoine garda un moment le silence, devint rouge et répondit à voix presque basse:

—Cela dépend de votre mère.

—Et de vous aussi, mon père, fit Henri.

—Moi, je suis très contentant.

—Alors, demanda le jeune homme après un moment de silence, vous en parlerez à ma mère?

—Non, répondit vivement M. de Robur, chargez-vous de ce soin.

En ce moment passa un groupe de paysans, et Antoine, qui, cependant, n'était pas dans l'habitude de parler à ceux qu'il rencontrait, les interpella sur différents sujets. La conversation entre le père et le fils était rompue.

Quelques jours après, Henri de Robur, ayant achevé de lire à sa mère un long et fastidieux volume, aborda la question qui lui tenait au cœur.

—Ma mère, dit-il, est-ce que vous trouveriez bon que j'allasse à Paris?

Mme de Robur regarda fixement Henri. Ses yeux froids s'arrêtèrent sur ceux du jeune homme, comme pour y surprendre une secrète pensée; puis, d'une voix ferme et sèche, elle répondit:

—Non!

accet qui aurait été au plus intrépidé le désir de renouveler la question.

Tout abasourdi, le jeune de Robur se retira dans sa chambre, et, faut-il le dire? il passa la nuit à pleurer.

Il lui montait au cœur des bouffées de colère haineuse contre cette volonté de femme, dont l'impérieuse exigence pesait sur sa jeunesse. Il rêvait à ce monde fermé pour lui, à Paris, à ces fêtes, à ces spectacles, dont il devinait l'éclat! Il voyait, comme dans un miroir, l'image de mille séductions, loin desquelles un charme fatal le retenait enchaîné.

Pourquoi son père céda-t-il ainsi? Il se le demandait, et il comprenait ce qu'il y avait de défectueux dans le caractère de celui dont il portait le nom.

La froideur qu'il avait remarquée, sans jamais s'en rendre compte, entre son père et sa mère, tenait à l'oppression que Mme Antoine faisait peser sur la volonté impuissante de son mari.

Quelques jours après cet incident, le père et le fils allaient ensemble visiter un quartier de bois, où les bûcherons venaient de mettre la cognée. M. de Robur, d'une voix plus amicale, demanda à son fils:

—Avez-vous parlé à votre mère, Henri?

—Oui, mon père, reprit le jeune homme.

—Eh! bien? fit le comte Antoine.

—Ma mère m'a répondu négativement.

—Quelles raisons vous a-t-elle donnée!

—Aucune.

—Comment, aucune?

—Je lui ai demandé à partir pour Paris, elle m'a répondu "Non!"

—Et vous ne l'avez pas questionnée sur ses motifs, répliqua Antoine avec une certaine hésitation.

—Je n'ai point osé, reprit le jeune homme.

—Je comprends cela! et il garda pendant plusieurs jours, avec son fils et sa femme, un silence contraint.

Il est impossible de raconter les idées folles qui tourmentèrent, pendant trois mois, l'esprit de Henri de Robur.

Rien n'eût été cruel pour un psychologue comme le spectacle de cette jeunesse frémissante et timide, de ces desirs contenus, réprimés, étouffés.

Un aiglon renfermé dans un cage, ne se débat pas plus douloureusement que le jeune Henri de Robur ne se débattait dans la captivité à laquelle le condamnait l'impérieux égoïsme de sa mère.

Un jour, celle-ci témoigna le désir d'aller voir, à un château voisin, un vieux parent malade.

Elle fit atteler, son fils monta en voiture avec elle. Le comte prit un

cheval et déclara qu'il accompagnerait la calèche.

A quelques pas du château, la route se bifurquait; d'un côté, le long de la vallée, un chemin pierreux, escarpé, courait sur le flanc de la colline; d'un autre côté, la route descendait vers de vastes prairies.

La voiture suivit la route qui descendait dans la vallée. Antoine de Robur s'engagea dans le sentier.

A peine y avait-il fait quelques pas, qu'on entendit un cri; le cheval, qui était cependant fort doux, avait fait un écart si violent qu'il venait de jeter en bas son cavalier. Antoine était tombé la tête contre un tronc d'arbre. Quand Henri arriva près de son père, il le trouva évanoui.

On le rapporta au château; il y mourut au bout de deux heures, sans avoir repris connaissance. Sa première douleur passée, Henri de Robur se demanda si cet événement inattendu n'aurait pas pour résultat de changer ce que sa position avait de réellement intolérable.

La mort d'Antoine faisait d'Henri le chef de la maison. L'heure d'une délivrance ne devait point être obtenue sans lutte.

Un dimanche, après le départ du curé, qui était venu dîner au château, Henri prit la petite main ridée de sa mère.

(A suivre)

SOMMAIRE

Revue générale. Les accidents de chemins de fer. Le catholicisme aux Etats-Unis. Dock flottant. Histoire naturelle. FAMILTON:—Madame de Robur: (A suivre.) Est-ce une insulte au clergé. Visiteurs français. La douane et la contrebande. Souscriptions pour le monument de Mgr Cazeau. Vieille tactique. Europe. Amérique. L'éclairage électrique. La Jeannette. Petites nouvelles. Faits divers.

ANNONCES NOUVELLES

Cadeaux ! Cadeaux !—Renaud & Cie. Vente des bancs à la Basilique. Jouets mécaniques.—Mlle A. Mohr. Verres à boire, etc.—Peverley & Cie. Cour Supérieure.—Désiré Guay. Cartes de visite à prix réduits. Chemin de fer Intercolonial.—D. Pottinger. Fêtes de Noël.—Jos. Hamel et Frères. Au Bon Marché.—N. Garneau. Avis spécial.—Gingras & Langlois. Pour argent comptant seulement.—Behan Bros. Cadeaux de Noël.—I. P. Déry. Le téléphone musical de Edison. Présents de haut goût.—Joseph Donati.

CANADA

QUEBEC, 23 DECEMBRE 1881

Est-ce une insulte au clergé

Nous avons dit dans le numéro de mercredi qu'un révérend du comté de Portneuf avait été obligé de travailler pour M. Langelier sous peine d'être chassé de son église.

Le fait est exact en tous points. Un ministre protestant, conservateur par tradition et peut-être aussi par conviction, s'était déclaré favorable à la candidature de M. Brousseau dès les premiers jours de la campagne électorale. Huit jours plus tard, d'après les ordres reçus on sait d'où, il dut mettre de côté ses sympathies pour le reporter sur M. Langelier. Voilà le fait indéniable. Est-ce qu'en le racontant nous avons insulté le clergé protestant? L'Electeur prétend que oui, et nous prétendons que non; à nos lecteurs de juger lequel des deux se trompe. L'idée de soulever le préjugé protestant contre nous perçut trop souvent dans l'Electeur pour que nous nous y laissions prendre.

Les journaux catholiques italiens annoncent la mort du savant P. Ballerini, jésuite, professeur de théologie morale à l'université grégorienne. Le R. P. Ballerini né à Bologne, le 10 octobre 1805, est auteur du Sylloge Monumentorum, publié pour la défense du dogme de l'Immaculée-Conception.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a ordonné qu'un Te Deum soit solennellement chanté dans toutes les églises et chapelles catholiques de l'Archidiocèse, le Jour de l'An, pour remercier Dieu des grâces du Jubilé.

Mercredi, à l'hôtel Windsor, a eu lieu une réunion des directeurs provisoires du nouveau Crédit-Mobilier franco-canadien. Le mode d'organisation a été longuement discuté, ainsi que la nature des industries qui pourraient être l'objet de cette nouvelle organisation. L'assemblée était présidée par M. Chapleau. Etaient présents, avec M. Legru, MM. Garneau, Mousseau, Desjardins, Chapleau, Leckie, C. O. Perrault. MM. Lacoste, Globenski et Bisailon, ont été chargés de préparer l'acte d'incorporation qui sera demandé.

Nous saluons avec plaisir l'apparition des Nouvelles Soirées Canadiennes dont le numéro-prospectus, actuellement sous presse, sera distribué dans quelques jours.

Les Nouvelles soirées Canadiennes seront publiées à Québec. Elles paraîtront le 1er et le 15 de chaque mois. Les matières seront exclusivement du cru.

La nouvelle revue comptera parmi ses rédacteurs nos premiers écrivains. La liste comprend les noms suivants: Chauveau, Taché, Routhior, Faucher de Saint Maurice, Tassé, Dunn, Marquette, Gagnon, Bnies, Legendre, Fréchette, Sulte, Achintre, Gérin-Lajoie, Dansereau, Provencher, Gélinas, Pendergast, l'abbé Bruchési, Taché, etc.

Petit conseil d'hygiène

Nous avons conseillé aux personnes nerveuses de ne boire absolument que de l'eau. Nous avons aussi recommandé de ne donner que de l'eau pure aux enfants bien constitués, et cela en regrettant de n'avoir ni le droit ni le pouvoir d'imposer ce liquide pour unique breuvage à plusieurs catégories de gens bien portants.—Hé quoi, l'eau est-elle donc une boisson si salubre?—Nous nous sommes montrés trop ami de l'eau pour vouloir en faire nous mêmes un éloge qui pourrait sembler exagéré; nous préférons invoquer le témoignage des savants dont l'autorité ne saurait être contestée.

"Dans les conditions ordinaires d'habitation, de régime, d'activité physique et morale, dit M. Michel Lévy, il n'est pas de breuvage qui convienne mieux à l'homme que l'eau. L'eau ne stimule ni ne ralentit aucune fonction; elle facilite l'accomplissement de toutes. Sous son influence, les révolutions des âges s'opèrent en leur temps, sans secousse ni maladies." — "Les buveurs d'eau, dit Haller, conservent mieux le goût, l'odorat, la vue et même la mémoire." C'est à l'usage de l'eau pure depuis l'âge de 18 ans que ce grand physiologiste s'est cru redevable de l'intégrité de ses sens et surtout de sa vue, malgré le grand nombre de recherches microscopiques exécutées par lui en plein soleil.

Hoffman... mais en voilà certes assez pour convaincre les plus récalcitrants au régime de l'eau. On m'objectera peut-être cependant que l'eau pure est bien fade d'accord... Eh bien, nous sommes bon prince et pourvu qu'on en boive, nous permettons qu'on l'aromatise un peu. On pourra y faire macérer, c'est-à-dire infuser à froid, 1 pincée de fleurs de tilleul par café, ou 15 à 20 feuilles de camomille romaine; soit encore 1 cuillerée à bouche de fleurs de houblon ou même quantité de fleurs et de feuilles de petit chène, ou germandrée.

Ce matin, à la chapelle du Séminaire, Mgr B. Pâquet, a chanté le service pour le repos de l'âme de M. l'abbé Sax. Tous les M. du Séminaire, M. le curé de Québec, M. l'abbé Audet, de Sillery, et M. l'abbé Marois de l'Archevêché, assistaient au chœur.

M. l'abbé Sax, par son testament, laisse une somme d'à peu près \$45,000 pour des pensions en faveur d'élèves pauvres au Petit et au Grand Séminaire de Québec. M. Sax a en outre fait don au couvent de St-Romuald d'une somme de \$7,000.

SOUSCRIPTIONS

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes: Les missions des Révérendes Sœurs du Bon Pasteur, Madame Veuve C. Langevin, Les Dames Ursulines, L'Institut Canadien, M. F. X. Plamondon, M. F. X. Gosselin, M. Claude Giguère, Le Juge J. T. Taschereau, Le Maire de Québec, L'Honorable P. Garneau, M. J. G. Rouleau, M. Siméon Lesage, M. Théod. Dombroski, Les RR. PP. Rédemptoristes de Ste-Anne, M. J. B. Z. Bolduc, M. A. Bernier, M. Victor Livernois, Rév. M. P. Dassylva, Rév. M. H. Pâquet, M. Ernest Gagnon, M. P. Lemay, M. J. B. Gosselin.

Total \$128,50 Grand total \$604,00

(A suivre)

VISITEURS FRANÇAIS

Nous apprenons avec plaisir que la délégation française de Yorktown, ayant en tête le général Boulanger, visitera notre province la semaine prochaine. Les distingués visiteurs quitteront New-York mardi soir et arriveront à Montréal mercredi matin. Ils feront le voyage dans le magnifique char officiel du chemin de fer du Nord, qui a été gracieusement mis à leur disposition par M. Sénécal.

Vieille tactique

Le Courrier du Canada et l'Electeur sont aux prises. Il s'agit de savoir si le clergé a pris une part active aux dernières élections. Nous n'avons pas l'intention de nous mêler au débat, mais nous croyons que notre confrère du Courrier a parfaitement droit de prendre la défense des Messieurs que l'Electeur attaque, et nous approuvons la position qu'il a prise.

Au mépris des mandements, l'organe radical traîne certains prêtres devant le tribunal incompétent de l'opinion publique. S'il a à se plaindre d'eux pourquoi n'en appelle-t-il pas à l'ordinaire? Si sa cause est bonne il ne doit pas craindre le jugement qui sera rendu. Il obtiendra justice, il peut en être certain.

En attendant, puisqu'il se permet de vilipender, d'insulter, d'aller même jusqu'à traiter de fou le curé de N.-D. du Mont-Carmel il faut bien que quelqu'un lui réponde.

Les attaques sont portées dans et par la presse, il faut se servir du même moyen pour riposter. Attaque demande riposte.

Depuis que la lutte est terminée, on dirait qu'il y a un parti pris parmi nos adversaires pour lancer les insinuations les plus malveillantes afin de faire sortir la presse conservatrice de la sage réserve qu'elle avait adoptée.

Ces gens semblent croire qu'ils peuvent tout faire maintenant que l'impunité leur est acquise.

Laissons les faire, laissons déborder le torrent. Ils vont se montrer sous leurs véritables couleurs et ils se tueont eux-mêmes.

Ils n'ont pas mal commencé.

Plus ils parleront, plus ils tempêteront, le mieux ça sera pour nous.

Ces gens ne respectent rien. Ils regrettent de ne plus pouvoir poser en victime vis-à-vis des sectes étrangères et ils essaient de raviver ce seul moyen qu'ils avaient pour attirer leurs sympathies. C'est là le secret de toutes ces sorties déplacées.

(Le Quotidien)

Un correspondant du Chronicle déclare que les membres du Club-Cartier ont fait un excellent choix en choisissant M. Jean Blanchet comme leur président. "C'est, dit-il, un homme d'expérience et à de bon jugement, et il remplira certainement les devoirs de sa charge avec la plus grande impartialité."

EUROPE

FRANCE. Paris, 22 décembre 1881.—Beaucoup de titres du Canal de Panama ont été achetés pour le compte des Américains.

ANGLETERRE. Londres, 22 décembre.—Le ligneur MacLauchlin, arrêté hier, s'est échappé pendant la nuit.

M. Kettle a été mis en liberté pour cause de santé.

L' "United Ireland" a été saisi aujourd'hui à Armah.

MM. Biggar, Sexton, Lawlor, O'Connor et O'Donnell, députés, ont publié une adresse de gratitude pour les services rendus par la Ligue des dames.

Les landlords réunis à Dublin condamnent la manière dont la loi agraire est appliquée, et demandent des compensations, et l'achat des Etats.

Des ouvriers qui travaillaient aux réparations d'une église protestante à Aghabalogue (Cork), ont été attaqués, chassés du chantier, et poursuivis.

L'amirauté va envoyer un vaisseau dans les eaux arctiques, à la recherche de l'explorateur Leigh Smith.

ESPAGNE. Madrid, 22 décembre.—L'arrestation et les aveux d'un employé des Postes a mis en évidence l'existence d'une bande de voleur et de faussaires; 60 personnes ont été arrêtées.

ITALIE. Palerme, 22 décembre.—Esposito, déclaré coupable, mais avec circonstances atténuantes a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

RUSSIE. St-Petersbourg, 22 déc.—La cour martiale de Mieginn juge 200 personnes impliquées dans les attaques contre les Juifs au mois d'août dernier.

AMÉRIQUE

La Havane, 22 décembre.—Le gouverneur a découvert de faux certificats en vertu desquels 170 nègres sont illégalement détenus comme esclaves.

Newart, 22 décembre.—Un grand émoi a été causé par les aveux de l'auditeur Palmer, qui est en prison, fort abattu; le principal clerc du bureau des finances est en fuite, et le trésorier Wiman a été suspendu. Le maire venait d'ordonner une expertise des comptes de la ville.

Washington, 22 décembre.—Des recommandations pressantes sont envoyées au mécanicien Melville, de la "Jeannette" pour secourir par tous les moyens possibles les hommes de la chaloupe numéro 2. Près de Renosa (Mexico), trois

célèbres voleurs ont été capturés et pendus.

A Columbus (Ohio), on a arrêté le nommé Newburgs, assistant secrétaire au bureau des Travaux publics; sous accusation de faux dans 4000 pièces justificatives.

La ville de Lexington (Kentucky) est envahie par les eaux, et le magnifique pont du chemin de fer est détruit.

La petite vérole fait de grands ravages dans le Nord-Ouest.

La nuit dernière, le feu a détruit le théâtre de Pensacola (Floride), ainsi qu'une usine attenante.

Le procès Guiteau se continue; on dit que le prévenu perd peu à peu la confiance qu'il avait dans l'issue définitive.

La douane et la contrebande

Non-seulement les autorités de la douane ont découvert qu'il existait un système de contrebande établi depuis longtemps par les employés des wagons Pullman, mais elle court aussi avoir la preuve que la compagnie Pullman a introduit sans payer de droits, une quantité d'articles en usage dans les bureaux et dont elle garnissait ses wagons.

L'honorable M. Bowell, ministre des douanes, est arrivé à Montréal mardi soir, et a eu des entrevues avec les principaux employés de la douane.

La compagnie Pullman a, dit-on, retenu les services d'un avocat qui lui conseillait de ne rien livrer à la douane, et qui se préparait à demander aux tribunaux la restitution des articles déjà saisis. Le surintendant de la compagnie est parti hier de Détroit pour se rendre à Montréal.

Les autorités de la douane s'adresseront aussi aux tribunaux, dit-on, pour obtenir le droit de faire des démarches qui devront leur procurer des preuves relativement à cette affaire.

LA JEANNETTE

Saint-Petersbourg, 21 décembre.—"Le 14 de septembre, trois habitants de Oulons, près du Cap Barkay, à 140 verstes ou kilomètres au nord du Cap Bikoff, ont découvert une embarcation montée par onze hommes de l'équipage de la Jeannette, qui avaient beaucoup souffert du froid."

Ils ont porté cette nouvelle à Jakutsk, siège du gouvernement de la Sibirie orientale.

Aussitôt le gouverneur a envoyé son député avec un médecin et plusieurs autres personnes sur les lieux, avec ordres de ramener les naufragés à Jakutsk.

M. Melville a télégraphié à la légation américaine à Saint-Petersbourg, que la Jeannette avait été brisée par les glaces le 23 juin par le 77 degré de latitude nord, et le 157 degré de longitude Est.

Après que la Jeannette eut été brisée par les glaces, l'équipage a abandonné le vaisseau, et s'est embarqué dans les canots. A 150 milles de l'embouchure de la rivière Léna, les canots se sont éloignés les uns des autres pendant une forte tempête.

Le canot N. 3, commandé par M. Melville, est arrivé le 29 septembre à l'embouchure de la Léna, où elle s'est trouvée arrêtée par des amas de glaces, près du village de Bolengga, habité par des idolâtres. Le canot No 1 est aussi arrivé au même endroit, comme une dépêche précédente l'a dit.

L'éclairage électrique DES CÔTES DE FRANCE

On écrit au Courrier des Etats-Unis: On s'occupe en ce moment d'organiser l'éclairage de nos côtes, à la lumière électrique, au moyen d'un système nouveau.

L'électricité triomphe sur terre et sur mer. Et c'est une victoire qui en vaut la peine, car le nombre des phares va croissant tous les jours. En 1830, on ne comptait dans tout l'univers que 515 phares. En 1870, il en existait: sur les côtes d'Europe, 1,785; sur les côtes d'Amérique, 674; sur les rivages d'Asie, 182; sur les côtes d'Afrique, 93; en Océanie, 100; soit un total de 2,814. L'accroissement est considérable. La France, à elle seule, possède sur son littoral et en Algérie, 279 phares, dont près de 60 sont de premier ordre. L'Angleterre compte 460 phares, dont une centaine sont aussi de premier ordre. C'est à l'un de nos phares du cap La Hève, que, pour la première fois, en France, le 26 décembre 1863, a été appliquée, comme on sait, la lumière électrique à l'éclairage de nos côtes.

Les résultats obtenus ayant été jugés excellents, le deuxième phare de La Hève fut aussi, le 2 novembre 1865, éclairé par le même système, et un peu plus tard, à la grande satisfaction des navigateurs, un procédé analogue a été appliqué à celui du cap Gris-Nez.

Après une longue et minutieuse étude de la question, M. Allard, directeur du service des phares de France, présentait, le 27 janvier 1880, à M. le ministre des travaux publics, un intéressant mémoire concluant à l'adoption générale de l'éclairage par l'élec-

tricité sur toute l'étendue de nos côtes.

Le conseil général des points-élevés, de son côté, a donné un avis conforme aux conclusions de M. Allard, et a décidé, dans sa séance du 3 mars 1881, que quarante phares de notre littoral seraient compris dans le projet du nouveau mode d'éclairage. Sur ce nombre, il y a 38 phares qui sont actuellement de premier ordre, 2 de second ordre, 5 de troisième et un nouveau phare à créer, ce dernier au sud de Paimpol.

Le phare qui doit être éclairé le plus prochainement par la lumière électrique, est celui de l'îlot de Planier (Bouches-du-Rhône), à 8 milles du port de Marseille.

Le nouveau foyer lumineux sera scintillant, à trois éclats blancs et un éclat rouge. Sa portée, avec un état moyen de l'atmosphère, correspondant à la moitié de l'année, comme on le donne pour les phares éclairés à l'huile, serait de 48 milles 5. Mais ce feu ne pourra être vu à cette distance, puisque sa portée géographique ne sera que de 21 milles 2, en supposant l'œil de l'observateur élevé de 4, 50 au-dessus du niveau de la plus haute mer.

A la limite de cette portée géographique, le feu sera visible pendant au moins les onze douzièmes de l'année.

Après le phare de Planier, qui a inauguré son nouveau système, le 1er décembre, on s'occupera activement de la transformation du phare de La Palmyre, à l'entrée de la Gironde. Ce phare, au lieu d'être éclairé de tous côtés, comme celui de l'îlot de Planier, n'éclairera que dans un seul sens.

La dépense d'un phare de premier ordre éclairé à l'huile est, par an, de 8,310 fr. en moyenne; elle est, pour chacun des phares de La Hève, de 11,360 fr., et pour celui de Gris-Nez, de 13,410 fr. Mais quand on recherche quel est le prix de l'unité de lumière, on trouve que le bec Carcel à l'huile coûte 406 fr. par an, tandis que le bec électrique ne coûte que 109 fr. à Gris-Nez, et 90 fr. à La Hève.

Les frais d'exécution du programme complet, adopté par le conseil général des points et chaussées, ne dépasseront pas 8 millions de francs.

En résumé, la France va donc posséder toute une série de phares électriques, d'un système perfectionné, et tout notre littoral sera, à un moment donné, entouré d'une ceinture lumineuse d'une grande portée, qui répandra, dans une large mesure, aux nécessités de la navigation.

EN VENTE

Le calendrier du diocèse de Rimouski pour 1882, publié par Léger Brousseau, indiquant la date de la solennité des Quarante-Heures en chaque paroisse, et approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, rue Buade.

En dépôt chez la plupart des marchands de la province.

Petites nouvelles

CALENDRIER.— Québec, vendredi 23 décembre 1881, 3e jour de la Lune. Il y a eu nouvelle lune le mercredi 21 décembre à 0 heure 22 minutes du matin.

Le jour dure 8 heures 30 minutes, et la nuit 15 heures 30 minutes; le Soleil se lève à 7 heures 44 minutes, passe au méridien à midi moins 1 minute, et se couche à 4 heures 14 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 19 degrés et 8 dixièmes.

La Lune s'est levée aujourd'hui à 9 heures 15 minutes du matin, passe au méridien à 2 heures 25 minutes du soir, et se couche à 7 heures 21 minutes.

INSTITUT CANADIEN.—Ce soir à huit heures, il y aura séance de l'Institut Canadien. M. Thomas Chapais donnera une conférence intitulée: Classiques et romantiques.

Par ordre, C. FRÉMONT, Secrétaire Archiviste.

CARTES DE VISITE.—L'établissement du Courrier du Canada, est en mesure d'imprimer les cartes de visite à prix très réduits et dans les genres les plus variés et les plus nouveaux. Satisfaction complète est garantie.

ATTENTION.—Nos lecteurs de la Haute Ville et du faubourg St-Jean sont priés de lire l'annonce que nous publions aujourd'hui au sujet de la vente des bancs.

A QUÉBEC.—M. Deschênes, député de Témiscouata, est à Québec; il loge au Mountain Hill House.

TEMPÉRATURE.—Nous avons eu hier après-midi et pendant une partie de la nuit une pluie abondante. Ce matin le froid est survenu et il est très difficile de marcher sur la glace qui recouvre nos rues.

A LA SALLE VICTORIA.—M. H. J. B. Chouinard, président de l'Institut Canadien, a répété hier soir, devant une nombreuse assistance, sa lecture sur M. de Maisonneuve.

CRÉDIT MOBILIER.—A la réunion du Crédit Mobilier tenue à Montréal, il a été décidé d'en demander l'incorporation à la prochaine session de la législature provinciale. Le capital sera de \$12 000 000.

FUNÉRAILLES.—Mercredi, ont eu lieu à St-André, dans le comté de Kamouraska, les funérailles de feu M. Sifroid Dumont, père de M. Dumont M. P. Plusieurs personnes de Québec s'é-

taient rendues pour assister au service de M. Dumont. On remarquait dans l'église l'honorable M. C. A. P. Pelletier, C. M. G., sénateur, M. Adolphe Hamel, marchand, et bon nombre d'autres citoyens de Québec.

M. Dumont était un citoyen fort estimé dans le comté de Kamouraska.

TRAVAUX IMPORTANTS.—Cette semaine, le conseil de la chambre de commerce a discuté le projet important de la construction de l'embranchement du chemin de fer Intercolonial et celui des bateaux-passeurs.

On attend Sir Hector Langevin, mardi prochain, à Québec. Pendant son séjour en cette ville, une nombreuse députation des chambres de commerce de Québec et Lévis, ainsi que la commission du havre, se rendra auprès du ministre des travaux publics pour lui demander la construction de l'important embranchement du chemin de fer Intercolonial, depuis la paroisse Saint-Charles jusqu'à Lévis.

AGRICULTURE.—A une assemblée des membres de la société d'agriculture du comté de Kamouraska, tenue le 21 décembre courant, les personnes suivantes ont été élues directeurs pour l'année 1882. Eusèbe Dionne, Lazare Ouellet, Cyrien Dionne, Tadée Beaulieu, Orlion Robichaud, Honoré Dionne, Honoré Chamberland, Louis Desjardins, George Michaud, Hyacinthe Soucy, Benoit Dechêne, Raphaël St-Pierre, M. George Michaud, a été élu Président, Louis Desjardins, vice-Président, et Polydore Langlais, Secrétaire.

TRIOMPHE ET MALHEUR.—Le Triomphe, avec une voix de majorité de M. C. A. Gagnon député de Kamouraska, avait lieu avant-hier, à St-Pascal, et au moment où M. Jean Baptiste Moreau, un conservateur de Kamouraska, revenant de St-Pacôme, passait au détour de la route, près de chez McNeil, les libéraux pour le arguer, lancèrent alors une décharge de mousqueterie et de canon.

Le cheval de M. Moreau, prit peur et dans sa course le traineau auquel il était attelé est venu en contact avec une clôture où le malheureux Moreau donna de la tête sur un pieu et se cassa le cou. La mort fut instantanée. L'accident est arrivé près de chez M. Hotten, cultivateur à St-Pascal. Le malheureux a été transporté chez lui quelques instants tard.

Ce triste accident a répandu une grande consternation dans le comté.

L'HUILE ST-JACOB.—Un ardent ami de l'huile St-Jacob c'est M. H. T. Duncan, de Lexington, (Ky.). Ce monsieur dit que l'huile de St-Jacob lui fut recommandée par un médecin et que depuis ce temps elle a toujours été en usage dans sa famille.

TUÉ INSTANTANÉMENT.—Le Dr Ludger Genest Labarre, de St-Etienne, près des Trois-Rivières, s'est tué à 7 heures mercredi soir, à un demi-mille de sa résidence, en tombant de sa voiture renversée, son cheval ayant pris le mors aux dents.

ARRESTATION.—La police a arrêté, hier après-midi, un nommé J. Dion, accusé d'avoir volé trois poulets et une dinde à un cultivateur de Charlesbourg.

CHUTE.—Mercredi après-midi, un cultivateur de Beaumont se rendait à Lévis pour vendre un voyage de bois. Lorsqu'il arriva vis-à-vis la côte des Pères, le traineau se mit à dériver. Il frappa le garde-fou avec violence; celui-ci céda, puis homme cheval et voiture furent précipités d'une hauteur de soixante pieds.

Chose extraordinaire, ni l'homme, ni le cheval n'ont été blessés. La voiture n'a pas même été brisée.

PÉNIBLE ACCIDENT.—Le Quotidien donne les détails du pénible accident suivant: Hier après-midi, le docteur Marsan était mandé en toute hâte chez M. Pierre Bourget, d'Arliac, pour donner des soins à l'un de ses fils âgé de 19 ans. Le jeune homme était occupé à battre au moulin avec quelques membres de la famille, lorsque tout à coup, sa main droite s'engagea dans une roue de la machine et lui mutila tous les doigts d'une manière horrible. L'amputation de trois doigts a été faite, les deux autres pourront tout probablement être conservés. Le jeune homme a subi cette opération sans laisser percevoir un seul mouvement de douleur.

FAITS DIVERS

TROIS-RIVIÈRES, 22 décembre.—Le Révd. Père Frédéric, V. C., commencera en cette ville, le Jour de Noël, les exercices d'un Triduum pour les membres des Conférences de St-Vincent de Paul.

Ces exercices seront publics et toute la population aura le bonheur de pouvoir aller entendre l'éminent prédicateur.

La température continue d'être aussi douce et aussi belle qu'au mois d'Avril. Les anciens ne se rappellent guère d'avoir vu un temps aussi clément à pareille saison.

En revanche les chemins sont en fort mauvais état; on ne peut se servir avec avantage ni des voitures d'été ni des voitures d'hiver et les communications ainsi que le commerce de bois en souffrent lamentablement.

Les libéraux de cette ville ont convoqué pour demain soir une grande assemblée à l'Hôtel-de-Ville.

Plusieurs chefs libéraux de la province y viendront, paraît-il, pleurnicher sur les déficits du 2 Décembre et particulièrement sur la déconfiture de notre ex-orateur.

Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Leblanc de St-Gregoire vient d'obtenir à St-Pierre les Beccuets, l'entrepris de la nouvelle toiture en fer blanc que l'on fait à l'église de la paroisse.

M. Leblanc est un ouvrier très habile et très recommandable; il saura donner satisfaction pour cette nouvelle et importante entreprise comme il l'a donné à St-Gregoire et ailleurs.

Il est probable que la croix qui doit

terminer la flèche de la cathédrale sera posée aujourd'hui.

—Nous apprenons qu'un nommé Courteau a été tué avant hier, au Lac des Piles, par la chute d'un arbre.

LOUISEVILLE, 22 décembre.—M. Fred. Houde, M. P. était en cette ville, dimanche dernier.

—M. Tourigny a terminé ses explorations des terrains par lesquels le chemin de fer Hunterstown devra passer; il rapporte qu'il n'a rencontré sur le parcours de toute la ligne, aucun obstacle impossible à la construction de ce chemin.

—La messe de Minuit sera célébrée avec beaucoup de pompe, cette année, à l'église de cette ville.

—Lundi dernier a eu lieu en cette ville, l'élection des directeurs de la société d'agriculture du comté de Maskinongé. On a réélu les mêmes officiers. Plusieurs discours sur l'agriculture ont été prononcés par MM. Moïse Houde, président; Ed. Caron, secrétaire et D. R. Lafèche directeur.

LES PILULES HOLLOWAY.—Ces médicaments sont les meilleurs qui existent dans le monde pour donner la force aux constitutions débiles.

—Voici la saison d'automne et avec elle les rhumes de cerveau toujours si désagréables. Nous rappelons aujourd'hui à la mémoire du public un remède pour le rhume de cerveau qui a été reconnu comme très efficace et dont tous ceux qui s'en sont servis font les plus grandes louanges.

—Nous voulons parler de la Coryzine qui guérit radicalement les rhumes de cerveau et donne un soulagement instantané. Ce remède est sous forme d'une petite poudre blanche odoriférante que l'on prise comme du tabac, lorsque le besoin s'en fait sentir.

—L'hon. Christian-Henry Pozer; contre Théodore Poulin. Une partie du lot n. 10, dans le 2e rang de la paroisse de Saint-Georges, Beauce, de 2 arpents de front sur 27 arpents de profondeur—avec maison, grange et autres bâtiments dessus construits.

—Charles-Toussaint Côté; contre Auguste Dallaire. Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Colomb de Sillery, de 40 pieds de front sur 100 pieds de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

—Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Georges, le 24e jour de décembre, à onze heures du matin. —Charles-Toussaint Côté; contre Auguste Dallaire.

—Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Colomb de Sillery, de 26e jour de décembre, à dix heures de l'avant-midi.

Mères! Mères! Mères! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents?

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poumons incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrôlements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets.

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc.

Bulletin Commercial

MARCHES DE QUÉBEC.

Table with columns for Farine et Grains, listing various types of flour and grain with their respective prices.

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Table listing prices for lard, ham, and other meats.

Provisions, Etc., Etc.

Table listing prices for butter, potatoes, and other provisions.

Poissons.

Table listing prices for various types of fish.

CARTES DE VISITE

ÉTABLISSEMENT du Courrier du Canada est en mesure d'imprimer les cartes de visite à PRIX TRÈS RÉDUITS et dans les genres les plus variés et les plus nouveaux.

Vente des Bancs

LES PAROISSIENS du Faubourg St-Jean et le public en général sont informés que la vente des Bancs à la Basilique aura lieu à la Chapelle St-Joseph, le jour de Noël, à l'issue des Vêpres.

CADEAUX! CADEAUX!

—CHEZ—RENAUD et CIE., 24, RUE ST-PAUL. Justement arrivé d'EUROPE et des ETATS-UNIS.

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE Vases en porcelaine et d'objets en plaqué.

CHANDELIERS Depuis 2 jusqu'à 4 lumières, PATRONS NOUVEAUX.

NOUS offrons toujours au public L'HUILE ASTRAL, huile recommandable sous tous les rapports, et que nous garantissons être la vraie HUILE ASTRALE, la même qui est offerte en vente chez Messrs. Peverley & Cie., et autres.

L'Huile Kerosene! Huile employée communément pour l'éclairage des églises.

Sets à toilette, Pots à l'eau, etc., etc. VERRERIE A 50 Cts LA DOUZAINE.

ED. DOLBEC, Gérant. Québec, 23 décembre 1881. 342

C'EST MAINTENANT LE TEMPS D'ÉVITER L'ENCOMBREMENT POUR L'ACHAT DE

Jouets Mécaniques! JOUETS DE PLAISIR, JOUETS UTILES, JOUETS INSTRUCTIFS.

JEUX, POUPEES HABILLEES ET NON HABILLEES, EFFETS DE TOUTES SORTES.

Présents de Noël et du Jour de l'An Chez Mile A. MOHR, 105, Rue St-Jean, Côté de la Rue Ste-Ursule Québec, 22 décembre 1881—107. 415

10 pour Cent d'Escompte.

CHFZ BELAND, GARNEAU & CIE., N. 146, RUE ST-JEAN.

INVITATION SPECIALE

A toutes nos pratiques et au public en général de se procurer des marchandises de première qualité et dans le dernier goût à des prix modérés; un Escompte de DIX POUR CENT sera accordé d'ici au 1er JANVIER pour tout achat fait au comptant.

Béland, Garneau & Cie., 146, RUE ST-JEAN, vis-à-vis le Marché Montcalm. Québec, 13 novembre 1881.

Verres à Bière et Verres à Vin!

UNE grande variété de patrons comprenant plusieurs nouveaux genres de bien belle qualité à \$1.00 la douzaine.



CHEMIN DEFER INTERCOLONIAL

Congés de Noël et du Jour de l'An.

DES billets d'excursions et de retour seront émis de toutes les grandes stations au prix d'un seul voyage de première classe, depuis le Samedi, 24 Décembre, jusqu'au Lundi, 2 Janvier 1882, inclusivement et valables pour retour sur tous les trains de passagers jusqu'au 4 Janvier inclusivement.

D. POTTINGER, surint. en chef. Bureau du C. de F., Moncton, N. B., 15 décembre 1881. Québec, 20 décembre 1881—147. 413

CANADA Province de Québec, DISTRICT DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE.

DOSITHÉ ARCAND, SIMÉON CLOUTIER, et DESIRÉ GUAY, curateur aux biens du défendeur.

AVIS public est par les présentes donné que A JEUDI, le 29 du courant, à NEUF heures du matin, la vente des effets, marchandises et créances du défendeur Siméon Cloutier, aura lieu à la boutique et magasin du dit défendeur.

Bazar du Patronage. Le bazar annuel en faveur de l'ŒUVRE DU PATRONAGE DE QUÉBEC, se tiendra à la salle VICTORIA, rue STE-ANNE, Haute Ville, le 23 JANVIER 1882, et le reste de la semaine.

Les personnes charitables qui désirent favoriser cette si excellente Œuvre, sont priées de vouloir bien adresser leurs offrandes aux Dames dont les noms suivent:

Mesdames G. M. DECHÈRE, rue D'Auteuil. P. JOLICOEUR, rue Ste Anne. I. BAZIN, rue St Augustin. G. COSTOLOU, rue St Olivier. J. LEMIEUX, rue St Joseph. J. D. MARSAU, rue Napoléon. P. LAPIERRE, rue St Pierre.

Madame Lapierre tiendra la table des rafraichissements. Québec, 14 décembre 1881. 402

Déchet de salaisons. TÊTES, PATTES, RETAILLES, PANNES EN BRANCHE, ROGNONS, ETC., ETC., A VENDRE A TRÈS BAS PRIX.

J. B. Renaud et Cie., 72 A 82, RUE SAINT-PAUL. Québec, 17 décembre 1881. 111

Pour argent comptant seulement! VENTE ANNUELLE

Nous offrons les effets ci-bas mentionnés à 25% au-dessous de leurs valeurs!

Étoffes à Rideaux de tous genres. Poles Dorés et appareils complets. Tapis Brussels et Tapisserie. Tapis (Ingrain) Ecosais et d'Escaliers. Tapis de Coco et Napier, Rugs, Nattes, etc., etc.

Le meilleur Prêlat Anglais, coupé de toute largeur jusqu'à 8 vgs. POUR PRÉSENTS DE Noël et du Jour de l'An!

Étoffes à Robes. Indiennes. Châles de fantaisies. Vestes, Nuages, Mitaines, Gants, Poignets, Cois, Cravates, Couvertures et Flanelles et Tweeds Ecosais tout laine depuis 45c en montant. Pour argent comptant seulement! Behan Brothers, RUE BUADE, Haute-Ville, Québec, 24 octobre 1881. 370

POUR LES FÊTES

Au Bon Marche

Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

UN assortiment considérable de marchandises de goût et d'objets de fantaisie convenables pour des CADEAUX DE NOËL et du JOUR DE L'AN qui seront vendus comme à l'ordinaire à VINGT POUR CENT au-dessous des prix courants.

VOYEZ L'ENUMERATION SUIVANTE: Un lot de Poupées en Cire, de toutes grandeurs et de tous les prix. Boîtes à ouvrages, Papiers en Mafoquin, Boîtes de fantaisie.

Table listing various goods like cravates, gants, mouchoirs, etc. with prices.

Aussi un assortiment considérable de Gants Kid doublés, Mitaines, Nuages, etc., etc. Colis, Bretelles, Poignets, Chaussettes, Camisoles, etc.

N. GARNEAU.

Québec, 20 décembre 1881

CLAIRETS! CLAIRETS!

Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire Baïlico Caria.

Table listing different types of claret wine and their prices.

SAUTERNES: 54 Barriques Sauternes, 25 Caisnes Sauternes, 10 Caisnes Sauternes Chateau Iquem.

BRANDY: 5 Demi Barriques Jarnac Brandy, 25 Caisnes Jarnac Brandy Bouteilles, 10 Caisnes Duthilo Delloy flasks, 5 Caisnes Duthilo Delloy fins Champagne.

VIN DE MESSE: 25 Barils Ingham 90% direct de Sicile, 25 Demi Barils Octaves do do.

Nous invitons spécialement les personnes qui désirent se procurer des Vins purs à venir nous faire visite à notre chambre d'Échantillons.

Gingras & Langlois,

54, RUE DU PALAIS Québec, 10 août 1881. 304

FETES DE NOEL EN GARDE.

NOUS mettons de nouveau le public en garde sur le fait que plusieurs détailliers non scrupuleux vendent de la Kerosene américaine pour l'huile astrale de Pratt.

Comme la plus grande partie de cette huile ressemble à l'huile astrale par la couleur, il est difficile à l'apparence de découvrir la fraude, mais l'usage pendant une veillée en fait voir toute l'infirmité.

NOUS apprenons que plusieurs personnes qui ont été ainsi trompées, croyant avoir acheté la véritable huile astrale de Pratt, ont cru alors qu'elle avait perdu beaucoup en valeur.

NOUS désirons admettre que l'huile astrale de Pratt possède toujours les mêmes bonnes qualités. Elle est la même aujourd'hui qu'il y a quinze ans, lorsqu'elle a été introduite à Londres et à New-York.

L'importance de ces fraudes sur le public a été démontrée dans les colonnes de ce journal dans le mois d'octobre dernier, et encore la semaine dernière, par le rapport que nous avons fait de saisies faites par le gouvernement de grandes quantités de Kerosene américaine de qualité dangereuse.

Il y a aujourd'hui une députation à Ottawa, demandant au gouvernement de donner plus de protection contre l'importation de ces huiles dangereuses.

Si vous désirez avoir et si vous payez pour L'HUILE ASTRALE, soyez certains de l'avoir chez PEVERLEY & CIE., Agents d'Huile Astrale. Québec, 13 déc. 1881—6m.—6 sept 81 350

CANADA Province de Québec, DISTRICT DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. No 2330. DOSITHÉ ARCAND, demandeur, SIMÉON CLOUTIER, défendeur, et DESIRÉ GUAY, curateur aux biens et effets du dit défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, en conformité des dispositions de l'article 770, du Code de Procédure Civile du Bas-Canada, que le Douzième Jour de Décembre courant, le dit Désiré Guay, teneur, de la Cité de Québec, a été, par ordre de l'Honorable Juge J. B. Caron, nommé curateur aux biens et effets de toute nature que ce soit, mobiliers et immobiliers, du dit Siméon Cloutier, défendeur en cette cause, abandonnés par le dit Siméon Cloutier en faveur de ses créanciers, le tout tel que pressenti par le dit acte.

Et toutes personnes, créanciers ou débiteurs du dit Siméon Cloutier, sont par le présent avis, et requies de se gouverner à l'égard de ce que dessus en conséquence. Donné à Québec, ce Quinzième Jour de Décembre 1881. DESIRÉ GUAY, Curateur. Québec, 16 décembre 1881—1m. 407

AVIS SPECIAL. NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général que nous avons maintenant nos calendriers pour l'année 1882, et que nous serons heureux de les distribuer comme d'habitude à tous ceux qui nous les demanderont.

N. B.—Nous tenons toujours l'assortiment le plus varié de LIQUEURS, VINS, CIGARES et EPICERIES de toutes sortes que nous vendons à des prix extrêmement bas. Vins Bordeaux, une spécialité! GINGRAS & LANGLOIS, 54, Côte du Palais, H. V., Québec Québec, 17 décembre 1881. 409

Jos. Hamel & Freres \$10 A \$1,000 DÉPOSES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois Livres envoyés gratuitement expliquant tous choses. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers 17, Rue Wall, New-York. Québec, 20 décembre 1881. 1



Joseph Donati,

158, rue St-Jean, et 241, rue St-Paul, [VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

M. DONATI vient de recevoir à ses deux M. magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An le plus riche assortiment d'horloges et de bijoux qu'il y ait dans Québec.

M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balance où est assis un amour doré.

Le choix de montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés.

Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI. M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$200 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$80.

Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois aux deux magasins.

Les montres, horloges, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Québec, 7 décembre 1881. 399

CADEAUX DE NOEL

ET JOUR DE L'AN.

Venant d'être reçu à la

LIBRAIRIE - DERY,

40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec,

Un immense assortiment d'objets propres pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, —TELS QUE—

Albums photographiques, reliés en cuir de Russie, Velours, Chagrin, etc., etc., de toutes grandeurs.

Albums à dessin, [autographes], illuminés et autres genres tout à fait nouveaux.

Albums pour fleurs découpées [scraps] grand assortiment. Boîtes à toilettes, riche garnitures. Boîtes pour Gants et mouchoirs. Boîtes à ouvrage, etc. Boîtes, Papiers, etc. Boîtes de fantaisie avec papier et enveloppes des genres les plus nouveaux.

Porte-monnaies et Bourses en cuir de Russie, etc., etc. Encriers en ver taillé, etc., etc., de toutes sortes.

Grand assortiment de Livres de Prières et Chapelets monté en argent, etc. Cartes pour Noël et le Jour de l'An.

—AU PLUS BAS PRIX. Venez et voyez par vous-même. I. P. DERY, LIBRAIRE. Québec, 13 décembre 1881—1 an. M

Société d'Agriculture de la Ville de Québec. La réunion annuelle de cette Société aura lieu au bureau du Secrétaire, Bâtisses de Gowen, rue St-Pierre, le MERCREDI, 21 courant, à midi. Par ordre, F. OLIVER, Secrétaire-Trésorier. Québec, 14 décembre 1881—7f. 404

On demande UN fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Dr N. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada. Québec, 24 octobre 1881. 370

Chemins de Fer



CHANGEMENT D'HEURES. A PARTIR DE LUNDI, 25 JUILLET 1881.

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS. Rows list train routes between Ottawa, Québec, and other stations with departure and arrival times.

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1882-ARRANGEMENTS D'HIVER-1882

Le et après LUNDI, 21 NOVEMBRE, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Table with columns: Laisseront la Pointe Lévis, Heure du Chemin de Fer, Québec. Rows list train schedules for the intercolonial route.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux qui partent d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown.



CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

A PARTIR du 3 novembre, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit (les dimanches exceptés).

Table with columns: Allant au Nord, Allant au Sud. Rows list train schedules for the Québec and Lac St-Jean route.

CE JOURNAL peut être trouvé sur la île au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE.

Vapeurs Océaniques



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malle CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882-ARRANGEMENT D'HIVER-1882

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde.

Table with columns: VAISSEAUX, TONNAGE, COMMANDANTS. Lists various ships like PARISIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, etc.

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL, Partant de LIVERPOOL chaque JEUDEI, et HALIFAX chaque SAMEDI.

Table with columns: De Halifax, Samedi 26 nov. 1881. Lists ship names and departure times.

Les steamers marqués de ce signe † partent de Boston le jeudi avant la date du départ de Halifax.

Prix du Passage de la Pointe-Lévis : VOIE D'HALIFAX.

Table with columns: Cabine, Suivant les accommodations. Lists prices for different cabin classes.

LIGNE DE GLASGOW. Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND.

Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats-Unis.

On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

Pour plus amples informations s'adresser à ALLANS, RA & CIE., Agent.

Ligne de Steamers DE LA Méditerranée et New-York !!



ES-STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT: EGADI, SOLUNIO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON.

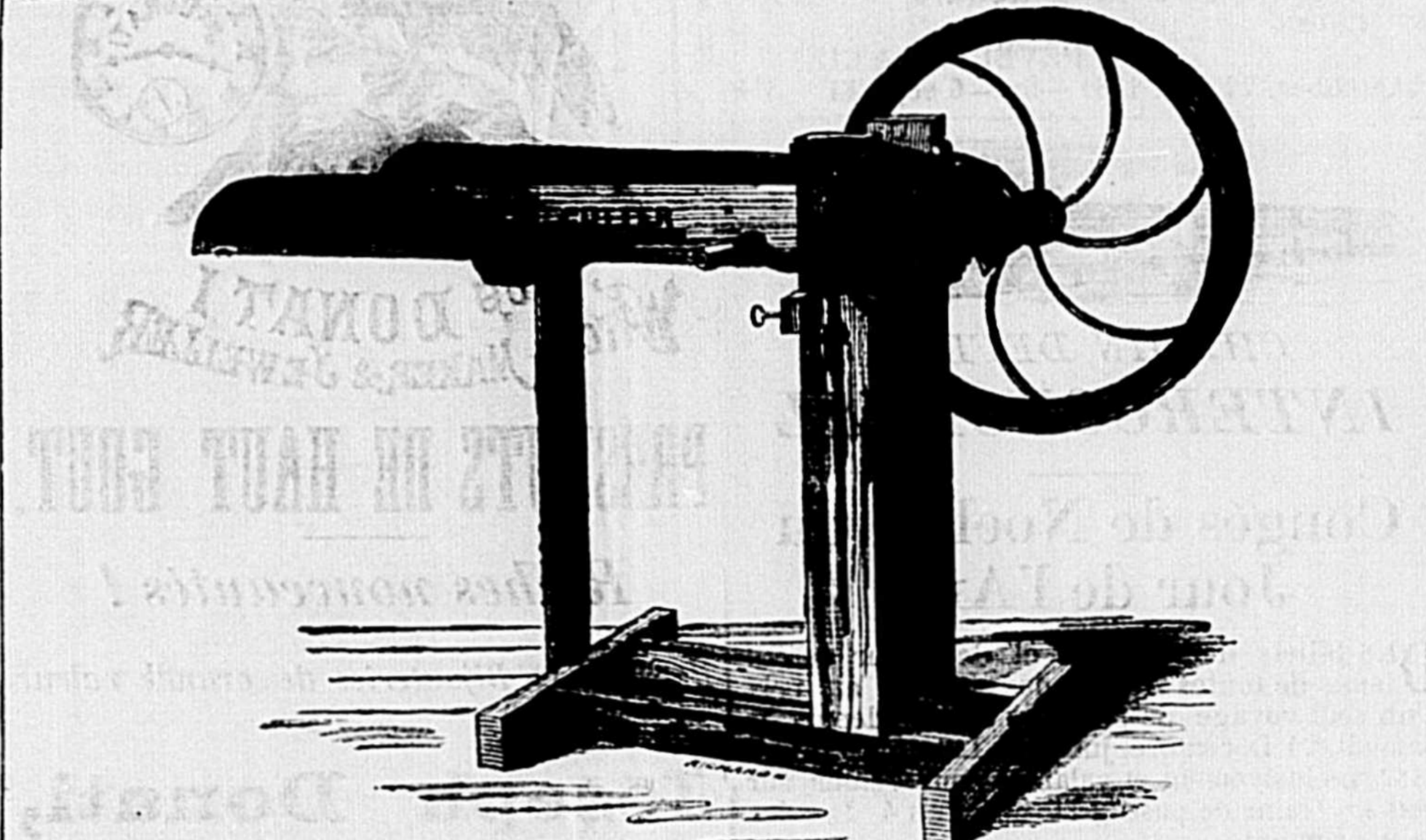
de 2500 à 4000 tonnes, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vapeurs SUPERBE. La table ne peut pas être surpassée.

Gibraltar, Malles, Gènes, Naples, Messine, Palerme et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New-York, touchant simplement à GIBRALTAR.

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux

CREDIT PAROISSIAL 268, Rue Notre-Dame MONTREAL. C. B. LANCTOT. IMPORTATION FABRICATION. Calices, Ciboires, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, etc.



CHS. T. COTE & CIE FABRICANTS ET AGENTS D'INSTRUMENTS AGRICOLES

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture.

Charrues à perche forgée et orille d'acier pour deux chevaux. en fonte pour deux chevaux.

Arrache-patates de la fabrique 'Almonde Works.' Hèses circulaires faisant double ouvrage et d'une manière supérieure.

Moulin à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray & Pils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 600 minots par jour sans aucune perte.

En vente 'Coprogène,' on procédé de Bommer pour fabriquer toutes sortes d'engrais.—Prix 50 Cents.

CHS. T. COTE & CIE, No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André.

Bureau de Poste, Boite 134. N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations au prix de la manufacture.

EN VENTE LE CALENDRIER DU DIOCESE DE RIMOUSKI POUR 1882

Publié par LEGER BROUSSEAU, Indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES en chaque paroisse et approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, 9 Rue Buade

EN DEPOT CHEZ LA PLUPART DES MARCHANDS DE LA PROVINCE.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Enflure, l'Inflammation du Goussier, les Eclairements, les Brûlures, les Echaudements, les Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aussi —Gants de Chevreuil, Kid et Laine. FOURRURES TEINTES ET REFAITES JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE.

FOURRURES

MON assortiment de Fourrures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables.

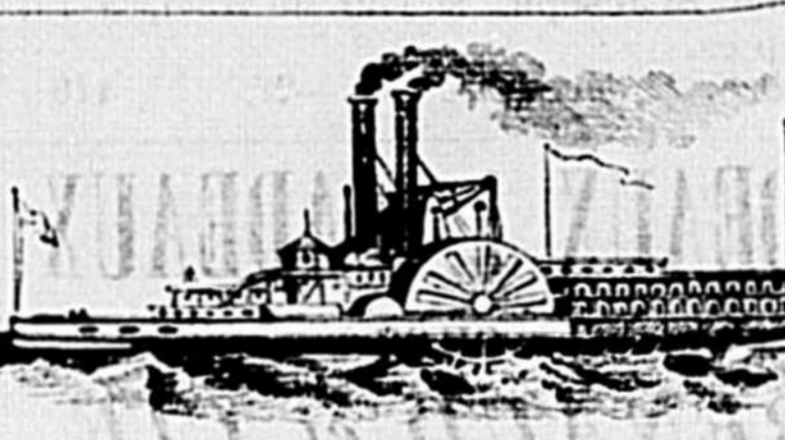
Capots pour Messieurs en Astracan et en Raton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutre, Astracan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Boas, etc., etc.

Aussi —Gants de Chevreuil, Kid et Laine. FOURRURES TEINTES ET REFAITES JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE.

Quebec, 10 octobre 1881. L. JOBIN, Statuaire.

INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il est réinstallé au même endroit, rue Claire Fontaine, Panbourg S.-Jean, et qu'il est prêt à prendre des commandes comme par le passé.

Des statues en plâtre de toutes grandeurs avec décoration. Toutes ces statues sont d'après les meilleurs modèles européens. PRIX MODÉRÉ.



Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 21 courant, le steamer de la Traverse quittera

Table with columns: QUEBEC, STATION DE LEVIS. Rows list train schedules for the Grand-Tronc route.

Le temps et la glace le permettant. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.

Quebec, 23 novembre 1881. 669

J & W REID FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à lettres en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

M. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

DROUIN, FLYNN ET GOSSÉLIN, AVOCATS, BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Quebec, 11 septembre 1880.

GRANDE REDUCTION

Vente sans réserve !! RABAIS EXTRAORDINAIRE !! Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir un immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défile toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique:

Vins de Messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboures, Encensoirs, Burettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de :

Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Fleurs de toutes sortes, Apprêts pour fleurs

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leurs achats d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants :

Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes. Livres blancs pour la comptabilité. Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

Un Escompte de 10 pour 100 sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, 177, Rue Saint-Joseph, Québec. Québec, 25 octobre 1881.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements de l'estomac, du foie, des reins et des boyaux. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge.

est un remède infaillible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

est excellent pour la goutte et la rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 52, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1d., 2s. 9d., 1s. 2s., et 3s., chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London

Quebec, 2 novembre 1881—1 an.

CONDITIONS —DU— Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement EDITION QUOTIDIENNE.

Table with columns: CANADA ET ETATS-UNIS, ANGLETERRE, FRANCE. Rows list subscription rates for different regions.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous.....50 centimes. Pour chaque insertion subséquente.....12 1/2

Les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef, F. LAVERGNE MOFFET, assist. rédacteur, AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Éditeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec.